

# ➔ Le droit de vote c'est maintenant !

Cinq millions de résidents vivent, travaillent et payent leurs impôts en France. Cinq millions qui attendent depuis trente ans qu'enfin on leur accorde ce droit légitime qui leur permettrait d'avoir un droit de regard sur la vie de la commune et la façon dont leurs impôts sont utilisés.

**Ce droit a une forte charge symbolique.**

**Le droit de vote reconnaît à ceux qui vivent, souvent depuis longtemps, en France, l'appartenance à la destinée commune du peuple.**

Cette citoyenneté de résidence doit être pleinement reconnue. Il ne peut y avoir de citoyens de seconde zone. L'inégalité existe déjà de fait entre les résidents non communautaires et les résidents de l'Union européenne, lesquels ont le droit de vote aux élections municipales et européennes.

En outre, de nombreux pays européens ont déjà accordé le droit de vote à leurs ressortissants non communautaires dans leur législation. Le Parlement européen, le Conseil de l'Europe se sont prononcés en faveur de dispositions en ce sens. La France ne peut plus continuer à accuser un retard dans ce débat.

Il est temps de franchir une nouvelle étape pour l'élargissement du suffrage universel, **la démocratie, la cohésion sociale et l'égalité des droits.**

**Chacun doit être pleinement citoyen là où il vit. C'est la garantie d'une citoyenneté participative, active et d'une construction partagée entre les différents habitants d'un territoire pour "Vivre ensemble, égaux et solidaires".**

Les migrants sont citoyens de fait. Ils n'ont pas forcément choisi leur terre d'accueil et sont loin de leur pays d'origine. Ils ne sont pas « de trop » ni « trop nombreux », ils travaillent, produisent des richesses, participent au développement du pays. Ils ont une vie familiale, paient des impôts, participent souvent à la vie associative ou syndicale. Leurs liens avec leurs pays d'origine, avec leurs familles sont une chance pour la Nation, c'est aussi une preuve de citoyenneté. De plus, il est notoire que, dans notre histoire, des millions d'étrangers ont construit notre pays. Ils sont nombreux aussi à l'avoir défendu au nom de ses valeurs de liberté de l'homme.





# Tous concernés :

Alors que la crise économique et sociale s'appesantit sur les salarié-es, certains à l'extrême droite, mais pas seulement, banalisent la xénophobie. Et se servent des étrangers pour dévier la colère sociale, leur attachant de manière indélébile l'image de gens venus profiter des avantages sociaux sans rien donner en échange.

Manuel Valls poursuit l'œuvre entamée par ses prédécesseurs de droite, Place Beauvau. L'amalgame étranger /voyou s'insinue dans les esprits, d'autres préférant agiter le danger d'une islamisation rampante de la société. Dès lors la démonstration inverse doit être faite. Dans leur écrasante majorité les étrangers venus en France n'aspirent qu'à une chose, travailler et construire ici une vie ordinaire. Leur accorder le droit de vote c'est **accélérer leur intégration, c'est favoriser une mixité source d'enrichissements pour tous.**



Dans d'autres pays dans le monde, différents modèles coexistent : certains pays ouvrent leur droit de vote selon le critère de résidence et d'autres sur la base des liens coloniaux ou culturels, de communauté de langue ou encore selon le critère de réciprocité. Dans la plupart de ces pays, la décision d'accorder le droit de vote aux résidents étrangers a été le résultat d'un consensus politique. Malgré les différents changements de majorité dans ces États, aucun n'est revenu sur cette décision, considérée comme une avancée démocratique.

En France, les promesses électorales faites depuis plus de trente ans, approuvées par les électeurs et les électrices à au moins quatre reprises depuis 1981, doivent maintenant être tenues.

Des propositions de loi ont été ou peuvent être déposées au Parlement dans ce domaine. Ce n'est pas une affaire de moyens financiers, c'est une affaire de volonté politique.

**Les député-es communistes Front de gauche ont cette volonté.**



Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_